

# La Lettre. 16/

printemps 2016

## de la commission nationale de la coopération décentralisée



### > EDITORIAL

La longue séquence des renouvellements des exécutifs municipaux, départementaux et régionaux, des profonds changements institutionnels résultant des lois NOTRe et MAPTAM, et de la création des 13 nouvelles régions, ouvre une nouvelle ère en matière de décentralisation. L'action extérieure des collectivités territoriales en est bien sûr directement impactée. Elus et cadres territoriaux, représentants de la société civile, opérateurs nationaux ou locaux ont aujourd'hui la lourde responsabilité de lutter contre une tendance aujourd'hui palpable au repli sur soi, mais aussi de développer, en l'adaptant, l'ouverture internationale de nos territoires. Partout, cette dernière passe par davantage de coopérations et d'échanges.

Le MAEDI s'adapte à cette nouvelle donne. La prochaine Commission nationale de la Coopération décentralisée (CNCD), le 4 juillet, fera le point d'une part sur l'articulation indispensable entre la politique étrangère de la France et l'action extérieure des collectivités territoriales et d'autre part, sur les grands rendez-vous à venir (HABITAT III, COP 22, Assises franco-algériennes, vietnamiennes, japonaises, chinoises, arméniennes, marocaines, béninoises).

Beaucoup a été fait et beaucoup reste encore à faire...

**Bertrand Fort**  
Secrétaire général de la CNCD,  
Délégué à l'action extérieure des  
collectivités territoriales

### > COP 21

## « Les collectivités s'engagent sur le Climat » : retours sur la coopération décentralisée pendant la COP 21 (05.12.2015)



**La table ronde « Les collectivités locales s'engagent pour le climat », organisée par le MAEDI, a réuni une dizaine de collectivités lauréates de l'appel à projets « Climat », ainsi que les partenaires du monde associatif et du secteur privé, devant un public de plus d'une centaine de personnes. Cet événement a mis en avant l'engagement des collectivités pour la coopération décentralisée et les solutions concrètes qu'elles proposent dans la lutte contre le changement climatique. Il a permis de souligner que si le dérèglement climatique est un enjeu mondial, les solutions sont avant tout locales.**

Cette table-ronde s'inscrivait au cœur du programme de la COP 21, le 5 décembre, en parallèle de l'Action Day du Lima Paris Action Agenda (LPAA), initiative qui a pour but de développer les actions et les engagements des acteurs non-étatiques.

La coopération décentralisée a été reconnue comme une réponse efficace au dérèglement climatique, tant dans sa dimension d'atténuation que dans celle de l'adaptation aux effets de ces dérèglements climatiques, sur lesquels il est indispensable d'agir, comme le rappelle l'Accord de Paris du 12

décembre (article 7§2).

La coopération décentralisée permet ainsi la mise en place d'actions de :

- Promotion et le développement de pratiques agro-écologiques (stockage du carbone dans les sols, création de systèmes de culture innovants sur des bases agro-écologiques, etc.) ;
- Préservation et valorisation de la ressource en eau (mise en place de plans d'adaptation, de services d'eau et d'assainissement efficaces, etc.) ;
- Gestion des déchets ;
- Renforcement des capacités des collectivités territoriales sur la gouvernance territoriale de la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles pour un aménagement urbain durable, etc.

### L'expertise des collectivités et l'échange de bonnes pratiques au cœur des échanges pour changer les consciences

Cette table-ronde a permis à chaque représentant de collectivité de présenter son projet de coopération décentralisée, ses forces et ses faiblesses, ainsi que sa démarche de conception. Les partenaires du Mali, d'Haïti, du Bénin, du Burkina Faso, de Chine, du Vietnam et du Maroc ont fait valoir qu'il est indispensable de dynamiser ce type de partenariat Nord/Sud, mais aussi Sud/Sud. L'impact de la gestion des déchets sur le climat a aussi été évoqué avec la mise en lumière du dispositif « 1 % Déchets » permis par la loi du 7 juillet 2014.

Dans un projet de coopération décentralisée en faveur du climat, chaque territoire enrichit l'autre, en termes de connaissances, mais aussi en termes humains, indique Mohamed Riadh Lazzem, maire de Bizerte (Tunisie) en coopération avec la Communauté urbaine de Dunkerque, Grand Synthe et la ville d'Annaba en Algérie.

« La coopération décentralisée en matière d'agriculture permet de faire prendre conscience, notamment aux jeunes générations, de l'importance du maintien d'une forme d'agriculture respectueuse de l'environnement et bienfaitrice pour l'économie et la population locale. » MOUSSA CAMARA, Président du conseil de cercle de Niou-du-Sahel, en coopération avec le Conseil départemental de l'Essonne dans un projet de mutualisation de bonnes pratiques climatiques.



Panel de lauréats de l'appel à projets climat sur les thèmes de la ville durable (Hanoi au Vietnam), de la protection de la biodiversité (région de l'Oriental, Maroc) et de l'agro-écologie (Nanchong, Chine), partenaires de la région Champagne-Ardenne. Intervention de son Président Jean-Paul Bachy. (Photo : CUF)

### Quelles perspectives pour la coopération décentralisée dans la lutte contre le changement climatique en 2016 ?

Afin de poursuivre l'action impulsée par les collectivités territoriales, le MAEDI lancera le 1er juin 2016 un second appel à projets « Climat », qui permettra de continuer à promouvoir et dynamiser l'engagement des acteurs locaux, sur la route de la COP 22 qui se tiendra à Marrakech, au Maroc, fin 2016.

Les partenariats entre territoires incluant une approche climat auront donc un rôle déterminant pour atteindre les objectifs de la COP21.

C'est pourquoi une coalition climat multi-acteurs sera prochainement lancée afin de faire reconnaître la coopération entre territoires comme un moyen opérationnel pertinent et efficace pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable en général. Dans un premier temps, la coalition sera composée des collectivités porteuses d'engagements pionniers, ainsi que des associations de gouvernements locaux et régionaux d'Europe qui pourront assurer une mobilisation plus large. Elle pourra s'adjoindre l'expertise d'autres acteurs.

- [Lire l'article complet sur France Diplomatie](#)
- [Lire le dossier de presse du séminaire](#)
- [Suivre l'engagement des collectivités territoriales françaises et étrangères avec la campagne Web « La coopération décentralisée s'engage pour le climat »](#)

### Climate Chance : le Sommet des acteurs non-étatiques du climat (Nantes, 26-28.09.16)

Lancé officiellement à la COP 21, le sommet des acteurs non-étatiques du climat souhaite devenir le rendez-vous annuel des acteurs non-étatiques engagés pour le climat, à la suite du Sommet mondial Climat et Territoires tenu à Lyon en juillet 2015. Quelques mois après la COP 21, associations, collectivités territoriales, scientifiques, entreprises, citoyens, etc. feront le point sur les engagements pris par les Etats à l'invitation de Johanna Rolland, Maire de Nantes et de Ronan Dantec. Ils feront le point sur l'état d'avancement des travaux des coalitions d'acteurs et échangera sur les grandes actions émergentes pour lutter contre le dérèglement climatique.



CLIMATE CHANCE

CLIMATE ACTORS WORLD SUMMIT  
NANTES-FRANCE SEPT 26-28 2016

[En savoir plus sur le Sommet](#)

## Appels à projets en soutien à la coopération décentralisée du MAEDI

### Calendrier 2016

Chaque année, le MAEDI lance plusieurs appels à projets annuels en soutien aux projets de coopération décentralisée. Ceux-ci peuvent être soit thématiques, soit bilatéraux.

Les appels à projets thématiques soutiennent les projets de coopération décentralisée qui s'inscrivent dans le cadre des priorités du gouvernement. L'année 2016 verra la reconduction de deux appels à projets thématiques ouverts en 2015 :

- **L'appel à projets « Climat 2016 » sera ouvert du 1er juin au 15 septembre 2016** : Ce second appel à projets « Climat » permettra de poursuivre l'engagement et la responsabilité des acteurs locaux dans la lutte contre le dérèglement climatique, de façon très opérationnelle, en prenant en compte les dispositions de l'Accord de Paris, sur la route de la COP 22 qui se tiendra à Marrakech, au Maroc, du 7 au 18 novembre 2016 ;

- **L'appel à projets « Jeunesse 2017 » sera ouvert du 15 juin au 15 septembre 2016** : Au vu des résultats encourageants de l'appel à projets « Mobilité internationale des jeunes » 2015-2016, un deuxième appel à projets « Jeunesse » cofinancera des projets de coopération décentralisée dans les domaines de la formation professionnelle et de la mobilité internationale des jeunes.

Les appels à projets bilatéraux soutiennent les projets de coopération décentralisée entre des collectivités territoriales françaises et étrangères répondant à des priorités partagées avec l'Etat partenaire, selon des modalités définies dans le cadre d'accords bilatéraux.

#### Calendrier 2016 des appels à projets en soutien à la coopération décentralisée 2016 :

Nom de l'appel à projets	Date d'ouverture – date de clôture
<b>Appels à projets thématiques</b>	
Appel à projets « Climat 2016 »	1 <sup>er</sup> juin – 15 septembre 2016
Appel à projets « Jeunesse 2017 »	15 juin – 15 septembre 2016
<b>Appels à projets bilatéraux</b>	
Appel à projets franco-chilien	15 février – 1 <sup>er</sup> juin 2016 (pour des projets en 2016)
Appel à projets franco-palestinien	1 <sup>er</sup> avril – 17 juin 2016 (pour des projets en 2016)
Appel à projets franco-sénégalais	22 avril – 17 juin (pour des projets 2016)
Appel à projets franco-marocain	18 avril – 17 juin (pour des projets 2016)
Appel à projets franco-mexicain	1 <sup>er</sup> mai – 1 <sup>er</sup> juillet (pour des projets en 2016)
Appel à projets franco-québécois	1 <sup>er</sup> juin 2016 – 15 octobre 2016 (pour des projets en 2017-2018)
Appel à projets franco-argentin	Octobre 2016 – Janvier 2017 (pour des projets en 2017)
Appel à projets franco-tunisien	24 mars – 17 juin 2016 (pour des projets en 2016)
Appel à projets franco-libanais	24 mars – 15 juin 2016 (pour des projets en 2016)

Les collectivités territoriales peuvent consulter les règlements de ces appels à projets, qui exposent les conditions d'éligibilité, sur le site [www.diplomatie.gouv.fr/cncd](http://www.diplomatie.gouv.fr/cncd) et déposer leur dossier en ligne sur le site [www.cncd.fr](http://www.cncd.fr). Elles peuvent postuler à ces appels à projets à condition de remplir les trois critères suivants :

- Avoir déposé les comptes rendus techniques et financiers des projets éventuels précédemment soutenus par le MAEDI sur le site de la CNCD,
- Avoir renseigné l'Atlas français de la coopération décentralisée sur leurs projets de coopération décentralisée sur le site de la CNCD,
- Avoir télédéclaré les chiffres de leur APD de l'année précédente sur le site de la CNCD.

## Télédéclaration 2015 de l'Aide publique au développement des collectivités territoriales

### Bilan

Désormais obligatoire pour prétendre aux cofinancements du MAEDI et cruciale pour faire reconnaître l'effort des collectivités territoriales françaises en matière d'aide au Développement au sein des organisations internationales, la télédéclaration de l'APD est annuelle. Les actions 2015 devront être enregistrées sur le site [www.cncd.fr](http://www.cncd.fr) entre le 15 avril et le 30 mai 2016.

En 2014, l'APD des collectivités territoriales françaises s'élève à **57,1 millions d'euros**. En comparaison des années précédentes, les flux de 2014 ont baissé (-5 % par rapport à 2013).

Parmi les principaux pays bénéficiaires, on trouve le Sénégal, le Mali, Madagascar, le Burkina Faso, le Bénin, le Maroc, Haïti, les Territoires palestiniens, le Niger et le Vietnam.

Concernant les secteurs d'aide les plus importants, la loi Oudin-Santini, qui permet aux communes et aux EPCI de financer, sur le budget des services publics de l'eau et de l'assainissement, des actions de coopération décentralisée, d'aide d'urgence ou de solidarité dans les domaines de l'eau et de l'assainissement (à hauteur de 1 % du budget affecté au service), a joué un rôle incitatif puisque les actions relatives à l'eau et l'assainissement représentent 17 % de l'APD 2014 des collectivités. A noter que la loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et solidarité internationale adoptée le 7 juillet 2014, permet d'étendre le dispositif du « 1 % eau » au secteur des déchets.

La télédéclaration de l'APD 2015 des collectivités françaises sera ouverte du 15 avril au 20 mai.

[\(En savoir plus sur l'APD\)](#)

### Infographie : l'Aide publique au développement française en chiffres

Avec près de 10 milliards d'euros par an (9,348 ME en 2011), la France est le quatrième contributeur mondial d'Aide publique au développement (APD). Elle est le deuxième contributeur en pourcentage du Revenu national brut (RNB), avec 0,46%. L'Afrique est le premier bénéficiaire de l'APD française (55%), et en particulier l'Afrique subsaharienne (41%). La France est également le deuxième contributeur (le premier européen) au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. [\(Consulter l'infographie sur le site du MAEDI\)](#)

## MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES

### RÉSULTATS

APPEL A PROJETS 2015-2016 : 43 collectivités s'engagent pour les jeunes de leur territoire

Inscrit dans le cadre du Plan « Priorité Jeunesse » du gouvernement et lancé le 15 octobre 2015, le premier appel à projets « Mobilité internationale des jeunes » 2015-2016 du MAEDI a mobilisé 43 collectivités et permis la mobilité d'une centaine de jeunes.

Cet appel à projets avait plusieurs objectifs :

- **Accroître le nombre de jeunes français se dotant d'une expérience qualifiante à l'étranger ;**

- **Offrir une expérience de mobilité à tous les profils de jeunes, et en priorité à ceux pour qui la mobilité internationale n'est pas une perspective « naturelle »** (jeunes handicapés, jeunes provenant de territoires isolés - ruraux, péri-urbains, quartiers prioritaires, ultramarins -, jeunes sans emploi ou non-diplômés, etc.) ;

- **Renforcer les projets de coopération décentralisée** menés par les collectivités territoriales françaises et étrangères en y impliquant des jeunes originaires des territoires partenaires dans des actions de promotion et de sensibilisation, d'aide au montage de projets, etc. ;

- **Inscrire ces projets dans une logique d'essaimage** pour contribuer à l'augmentation du nombre de séjours à l'étranger dans le cadre des projets de coopération décentralisée, afin de rendre ces dispositifs durables, dynamiques et enrichissants, pour les collectivités territoriales, leurs partenaires et les jeunes.

Le MAEDI se réjouit que les collectivités territoriales partenaires, les associations, les acteurs de la mobilité internationale des jeunes, les entreprises, les universités, etc., se soient associés afin d'offrir la possibilité à **100 jeunes de leur territoire de s'investir dans des projets de coopération décentralisée.**

Cet appel à projets aura donc permis de mobiliser 43 collectivités territoriales françaises et étrangères pour 11 projets lauréats représentant un budget global de 704 500 €. Ces projets ont en commun la préoccupation d'associer tous les acteurs des territoires au projet, ainsi que l'inscription des échanges de jeunes dans un

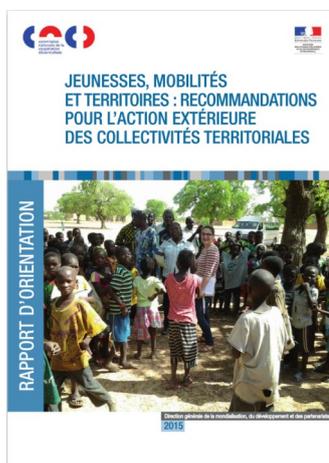
principe de réciprocité entre territoires partenaires.

**Des actions de restitution et de capitalisation de ces expériences par les jeunes partis en mobilité, partout en France et à l'étranger,** permettront d'évaluer les acquis de ces séjours à l'étranger.

Pour cette première initiative qui ne pouvait concerner les Conseils régionaux du fait de leur calendrier électoral, les résultats sont particulièrement encourageants. **La DAECT lancera donc un second appel à projets « Jeunesse » durant le deuxième semestre 2016.** Celui-ci soutiendra des projets de coopération décentralisée dans les domaines de la formation professionnelle et de l'engagement volontaire des jeunes.

[Consulter la liste des 11 projets lauréats de l'appel à projets](#)

[Consulter le rapport d'orientation du MAEDI et de la CNCND : Jeunesses, mobilités et territoires : recommandations pour l'action extérieure des collectivités territoriales](#)



### Evaluation de politique publique « Engagement citoyen international des jeunes » (14.12.16)

Dans le cadre du renforcement du service civique voulu par le Président de la République, l'évaluation de l'engagement citoyen international des jeunes, tout en cherchant à harmoniser et à simplifier les dispositifs existants, vise également à les ouvrir à tous, à valoriser l'engagement et l'expérience acquise et à encourager la réciprocité. Le rapport final de la mission a été remis en décembre 2015.

**La coopération décentralisée a été reconnue comme l'un des principaux leviers de développement de la mobilité internationale des jeunes,** notamment de ceux ayant moins d'opportunités. Agissant comme des ensembles au niveau de leur territoire, les collectivités permettent d'assurer aux jeunes partant en mission sur des partenariats de coopération décentralisée, une mobilité sécurisante, encadrée et valorisée au retour auprès de tous les acteurs du territoire.

[Lire le rapport d'évaluation](#)

### RENDEZ-VOUS des collectivités territoriales pour la Jeunesse

- **28 janvier** : Lors de sa réunion, le réseau France-Roumanie est revenu sur les Rencontres européennes de

Transylvanie (Cluj, 30.09-02.10.15) et les projets liés à la mobilité internationale de jeunes ont été valorisés et seront amenés à se développer.

- **14-15 mars** : Rencontre France-Allemagne-Pologne : « Jumelages, partenariats, échanges européens : mieux impliquer les jeunes, favoriser leur engagement » (Dijon, AFCCRE).

[\(En savoir plus\)](#)

- **14 avril** : Le Réseau Méditerranée Nouvelle Chance a organisé une conférence sur le thème « Réduire le chômage en Méditerranée ? Les jeunes prennent la parole » (Villa Méditerranée, Marseille)

[\(En savoir plus\)](#)

- **30-31 mai** : 2èmes Assises territoriales

## RENCONTRES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

### 2<sup>ème</sup> édition de l'atelier « **Coopération internationale des collectivités d'Outre-mer** » (Paris, 16.11.16)

Organisée par la DAECT et l'AMF, en marge du Congrès des maires qui aurait dû se tenir du 17 au 19 novembre 2015, cette réunion a rassemblé plus de 80 maires, élus et responsables des relations internationales des collectivités territoriales d'Outre-mer. Modérée par Bertrand Fort, la rencontre a rappelé l'importance de la coopération régionale menée par les collectivités d'Outre-mer, atout pour l'influence et le rayonnement de la France sur trois océans et facteur de développement économique et social. Les intervenants, parmi lesquels les trois ambassadeurs délégués Outre-mer, sont revenus sur les priorités de cette coopération, mais aussi sur ses forces et ses faiblesses. ([Lire l'article complet sur France Diplomatie](#))



### Comité économique de la CNCD : **Focus sur la Chine des 1<sup>ères</sup> auditions** (Paris, 20.11.15)

Ces auditions se sont tenues dans le cadre du Comité économique de la CNCD, qui a pour vocation de renforcer les relations entre les élus locaux, les représentants des entreprises, des pôles de compétitivité et clusters, et les administrations de l'Etat concernées, dans le cadre de l'AECT, avec deux objectifs principaux : renforcer l'attractivité des territoires français et soutenir la présence des entreprises françaises à l'international, essentiellement les TPE/PME. Deux coopérations ont été présentées lors de cette séance : d'une part celle entre la ville d'Issy-les-Moulineaux et la ville de Leshan (Chine), et d'autre part celle entre la Région des Pays de la Loire et la Province de Shandong (Chine). ([Consulter le bilan complet de ces auditions](#))

### Conférence de coopération régionale **Océan Indien** (Saint-Denis, La Réunion, 21-22.04.16)

La conférence a réuni l'ensemble des acteurs français de la coopération dans la zone océan Indien, qu'ils œuvrent à cette mission depuis La Réunion, Mayotte, les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) ou les pays du sud-ouest de l'océan

Indien. Cette conférence a vocation à conforter la synergie entre les différents acteurs, dont les postes diplomatiques à Maurice, à Madagascar, aux Comores, aux Seychelles, en Afrique du Sud, au Mozambique, au Botswana, en Tanzanie et au Kenya.

La DAECT a mis en place, avec l'AFD, un atelier thématique « coopération décentralisée et climat ».

([En savoir plus](#))

### **A ne pas manquer** 3<sup>èmes</sup> Rencontres algéro-françaises de la coopération décentralisée (Alger, 25-26.05.16)

Le MAEDI et CUF, en partenariat avec le ministère algérien de l'Intérieur et des collectivités locales (MICL) organisent les 3<sup>èmes</sup> Rencontres algéro-françaises des maires et présidents de collectivités territoriales, qui se tiendront à Alger les 25 et 26 mai 2016.

Espace privilégié d'échanges entre élus locaux et régionaux des deux pays, ces rencontres périodiques (la 1<sup>ère</sup> s'est tenue à Alger en 1999 et la 2<sup>ème</sup> à Paris en 2004) visent à renforcer les coopérations existantes et à favoriser le développement de nouveaux partenariats. Les Journées algéro-françaises de Béjaïa sur la jeunesse (septembre 2015) et les Journées franco-algériennes de Paris sur le développement économique et le développement durable (Sénat, octobre 2015) ont permis de préparer et de concrétiser la tenue de ces 3<sup>èmes</sup> Rencontres à Alger.

La mobilisation des collectivités algériennes et françaises impliquées depuis 1999, et de celles souhaitant aujourd'hui s'y associer se conjuguera avec la participation active d'autres acteurs (associations, entreprises, opérateurs, etc.) qui donnent vie à ces partenariats sur chacun de nos territoires.

### **A ne pas manquer** Le CNFPT met en ligne un séminaire sur la **gouvernance territoriale** (Inscriptions jusqu'au 30.05.16)

La gouvernance territoriale se trouve au carrefour de deux mutations, celle de la gouvernance et celle des territoires, toutes les deux décisives pour réconcilier les citoyens avec la politique, pour répondre aux exigences d'un monde de plus en plus complexe, pour conduire la transition vers des sociétés durables.

Composée de 12 séquences, cette formation est constituée de vidéos, d'exercices de reformulation, d'exercices autocorrectifs et de documents d'accompagnement. Elle concerne tous les publics, sans prérequis.

([S'inscrire](#))

### Lancement du **groupe de travail CNCD Tourisme** (Paris, 21.03.16)

Le thème du tourisme dans l'AECT n'est pas nouveau, mais c'est une dimension qui a pris de l'importance dans le contexte récent d'évolution institutionnelle des collectivités territoriales. La CNCD a donc souhaité la création d'un groupe de travail « Tourisme » dans le but d'accroître les retombées positives de l'AECT dans ce secteur, tant en termes d'attractivité pour nos territoires que de valorisation de l'expertise française à l'étranger.

Présidée par M. Pierre Schapira, directeur de l'Office de tourisme de Paris, ce groupe de travail s'est réuni pour la première fois le 21 mars 2016.

Il regroupe un panel d'experts du tourisme, du secteur public comme du secteur privé, associant ministères, collectivités territoriales, opérateurs publics du tourisme comme Atout France et entreprises privées.

Des premiers objectifs ont été fixés :

- mieux définir l'expertise mobilisable en matière de tourisme dans les collectivités territoriales;

- définir comment les coopérations décentralisées, en tant qu'outil de mobilisation et de promotion, peuvent améliorer la vente de l'expertise touristique française et l'attractivité des territoires.

A terme, le groupe « Tourisme » rendra un court rapport à la CNCD contenant des recommandations concrètes qui pourront être mises en œuvre par les différents acteurs du secteur.

## ACTUALITÉS DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

# Focus sur le Mali

**Les chiffres de la coopération décentralisée franco-malienne**

**160**

Collectivités françaises engagées au Mali

avec

**170**

Collectivités maliennes

pour

**340**

Projets de coopération décentralisée

**1** Groupe-Pays animé par CUF

Les relations entre les collectivités territoriales françaises et maliennes sont anciennes et dynamiques. CUF anime un Groupe-Pays Mali depuis 1988 qui regroupe une centaine de collectivités françaises de tous niveaux.

Malgré le coup d'état du 22 mars 2012, les échanges se sont poursuivis et de nouveaux projets ont même vu le jour, sur des thématiques aussi diverses que l'eau et l'assainissement, la culture, la lutte contre le changement climatique, la gouvernance locale, etc. Si de nombreuses questions se posent dans le contexte de la mise en œuvre de l'Accord de Paix et de réconciliation (Processus d'Alger), du redécoupage territorial et de l'attente des élections communales, un séminaire franco-malien en marge d'une réunion de l'OCDE et la réunion du Groupe-Pays du 8 mars 2016 ont permis de constater que les partenariats perduraient.

Afin que ces échanges se poursuivent et pour mobiliser l'expertise des collectivités françaises au profit des collectivités maliennes en matière de décentralisation et de gouvernance, **une représentation de CUF à Bamako devrait être opérationnelle en mai 2016, soutenue par le MAEDI**. La première action envisagée serait l'accompagnement et la formation des directeurs des Agences maliennes de Développement Régional. [\[En savoir plus\]](#)



Moussa Camara, Président du Conseil de cercle de Njoro-du-Sahel (3<sup>ème</sup> en partant de la gauche) présente le projet « Adapter des réponses locales à des enjeux climat globaux », mené en partenariat avec le CD de l'Essonne, la ville de Wuhan (Chine) et les communes d'Aguin, Fond-des-Nègres et Saint-Louis-du-Sud (Haïti), lors de la table-ronde "Les collectivités locales s'engagent pour le climat" (COP 21, 05.12.15). (Photo : DR)

## L'amitié franco-belge : Solidarité et coopération décentralisée



Dessin : Plantu/Le Monde

**Les chiffres de la coopération décentralisée franco-belge**

**320**

Collectivités françaises engagées en Belgique

avec

**280**

Collectivités belges

**2**

Groupements Européens de Coopération Transfrontalière Franco-belges

La coopération décentralisée, c'est avant tout des relations et des échanges humains réciproques, partagés et parfois très anciens. A la suite des attentats à Bruxelles du 22 mars, les collectivités françaises ont montré leur solidarité avec leurs homologues belges.

La coopération décentralisée, en mettant en relation de très nombreux acteurs des territoires partenaires, permet de lutter contre l'ignorance et les préjugés vis-à-vis de l'autre, mais aussi de s'ouvrir au monde.

La coopération décentralisée entre la France et la Belgique est forte de liens de jumelages solides et anciens. Fondée en majeure partie sur les échanges autour de la culture et du patrimoine, les projets autour de la jeunesse, de l'économie, de l'insertion sociale, etc. se sont peu à peu multipliés.

En outre, sur cette frontière longue et hétérogène, la coopération transfrontalière est riche et ancienne, dotée d'une gouvernance assez informelle et moins structurée que sur d'autres frontières. La principale spécificité de la coopération transfrontalière franco-belge est la prééminence de l'approche ascendante ("bottom-up") dans la gouvernance, en raison du rôle important joué par les deux GECT (groupement européen de coopération territoriale), véritables instances de dialogue et de partage multi-niveaux.

## TENDANCES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

### L'Argentine et la France, une riche actualité en matière de coopération décentralisée

La visite d'Etat du Président de la République en Argentine en février 2016 a notamment permis d'actualiser l'accord de coopération culturelle, scientifique et technique signé lors de la visite d'Etat du Général de Gaulle en Argentine en octobre 1964. Cette nouvelle déclaration conjointe, signée par le ministre des Affaires étrangères et son homologue argentine, fixe une feuille de route pour l'ensemble des champs de la coopération bilatérale dans les prochaines années. On se félicitera de l'ajout dans la déclaration, d'un volet «coopération décentralisée» à l'accord de 1964. De plus, cette visite a marqué l'engagement des deux présidents en faveur de la tenue future en Argentine au second semestre des 3<sup>èmes</sup> assises de la coopération décentralisée.



Déclaration conjointe du Président de la République française, M. François Hollande, et du Président de l'Argentine, M. Mauricio Macri. (Photo : Présidence de la République)

Par ailleurs, le ministère français des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) - Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) - et le ministère argentin des Relations extérieures et du Culte (MREC) - Direction générale de Coopération internationale (DGCIN)- ont ouvert depuis 2010 leur 6<sup>ème</sup> appel à projets annuel pour soutenir la coopération décentralisée franco-argentine. Le sixième appel à projets a été clôturé le 15 janvier 2016 et son comité de sélection s'est réuni le 1er avril 2016 pour examiner la candidature de six projets. Les résultats seront prochainement publiés.

## Bourse aux Partenariats

Retrouvez dans cette rubrique les collectivités territoriales étrangères qui recherchent des collectivités territoriales françaises pour s'engager dans des projets de coopération décentralisée. Pour plus d'information, contactez la DAECT.

### Exemples de manifestations d'intérêt :

**Ville de Lagodekhi (Géorgie) :** Ville pluriethnique d'un peu plus de 50 000 habitants, Lagodekhi souhaite nouer des relations de jumelages avec une collectivité territoriale française, en particulier sur les thèmes de la culture et du développement rural durable. [\(En savoir plus\)](#)

**Villes de Semarang, Mataram et Wonosobo (Indonésie) :** Ces trois villes indonésiennes recherchent des collectivités partenaires françaises afin de mener à bien un programme d'éco-quartiers pilotes, qui reçoit notamment le soutien de l'ADEME, du MEDDE et du Ministère des Travaux publics indonésien. Semarang, Mataram et Wonosobo sont venues présenter leurs projets lors des assises franco-indonésiennes de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui se sont tenues à la Rochelle les 5 et 6 avril.

**Ville d'Harare (Zimbabwe) :** Capitale du Zimbabwe, la ville d'Harare compte environ 1,6 millions d'habitants. Elle cherche à réhabiliter et renforcer ses infrastructures dans le cadre du développement durable de la cité et souhaite un appui technique en matière d'expertise technique et de stratégie, dans la lignée de la COP 21.

**Bangladesh :** Très affectés par le changement climatique, des districts bengalais, où travaillent déjà l'ONG franco-bengalaise Friendship, recherchent des jumelages avec des villes ou régions françaises côtières afin de mettre en place des projets œuvrant pour la lutte contre le dérèglement climatique.

**Ville de Kansas City (Etats-Unis) :** Capitale du Missouri de plus de deux millions d'habitants, Kansas-City souhaite se jumeler avec une ville française dans le but de valoriser son histoire commune avec la France et de développer l'enseignement du français. Riche d'une présence française historique, Kansas-City peut s'enorgueillir de nombreux atouts économiques, culturels et touristiques.

### Année croisée France-Corée du Sud



L'année croisée France-Corée 2015-2016 vient célébrer les 130 ans de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Elle débute par une année de la Corée en France de septembre 2015 à août 2016 et se poursuit par une année de la France en Corée de mars à décembre 2016. Cet événement, bénéficiant d'une implication et d'une volonté politique du plus haut niveau, permet de mettre en valeur et de renforcer toutes les formes de coopération franco-coréenne.

La coopération décentralisée ne sera pas en reste, avec notamment une forte participation de la Corée du Sud au Forum de l'action internationale des collectivités territoriales qui se déroulera à Paris, au Palais des Congrès, les 4 et 5 juillet. [\(En savoir plus\)](#)

## Conférence **HABITAT III** **Logement et Développement urbain durable** (Quito, Equateur, 17-20.10.16)



La forte urbanisation du Cap-Haïtien nécessite une gestion efficace des déchets (Photo : Ville de Suresnes)

Habitat III est la troisième conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable. Vingt ans après la conférence Habitat II à Istanbul, Habitat III constituera un événement majeur sur la problématique des villes, dans un contexte marqué par les nouveaux défis de l'urbanisation. La Conférence Habitat III se tiendra à Quito (Équateur) du 17 au 20 octobre 2016 sur le thème « Le développement urbain durable : l'avenir de l'urbanisation ? » et aura pour objectif l'établissement d'un nouvel agenda urbain, plus inclusif et plus durable pour répondre aux nouveaux enjeux de lutte contre la pauvreté, les inégalités et le dérèglement climatique.

L'année 2016 sera ponctuée de nombreux événements destinés à préparer cette rencontre et mettant en avant les problématiques liées à la ville durable. Les collectivités territoriales françaises dont l'expertise est reconnue mondialement seront parties prenantes de nombreuses de ces réunions et leurs partenariats de coopération décentralisée, dont une grande partie traite de thèmes relatifs à la ville durable, doivent être considérés comme des vecteurs de promotion et de développement collaboratifs en faveur de villes et territoires périurbains plus durables, inclusifs et résilients.

### Comment contribuer ?

Chaque partie-prenante du Partenariat français pour la ville et les territoires (établissements publics, fédérations et professionnels de l'urbain, organisations de la société civile, organismes de recherche et de formation, autorités locales et associations d'élus, secteur privé) a produit une contribution fixant les thèmes prioritaires pour ses membres. A partir de ces contributions, les ministères définiront les thèmes prioritaires à porter dans le débat international.

**La réunion du mercredi 11 mai 2016 permettra de réunir les acteurs français afin de présenter le premier projet de Déclaration officielle Habitat III et les priorités retenues par la France.** Les autorités locales et les parties prenantes sont invitées à participer à des consultations informelles ouvertes à New York entre les mois de mai et juin.

- [Site internet Habitat III](#)

- [Site Internet du Partenariat français pour la ville et les territoires](#)

### Les chiffres

**de la coopération décentralisée dans le secteur du développement urbain durable**

**280**

**Projets concernent l'Aménagement du territoire et des transports**

**150**

**Projets concernent les Nouvelles technologies de l'information et de la communication**

**Exemple de projet Issy-les-Moulineaux et la ville de Leshan (Chine) coopèrent pour des villes plus durables** Lauréat de l'appel à projets « Climat » 2015 du MAEDI, ce projet a permis d'initier une coopération dans le secteur de la ville durable et intelligente, tout en associant des entreprises d'Issy-les-Moulineaux spécialisées dans les transports et l'énergie. Le projet permet de répondre à une forte demande chinoise d'expertise française dans ces secteurs.

## Consultation publique « urbanisation et transformation rurale » **Comité de la sécurité alimentaire mondiale**

Le Secrétariat du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) est un organe intergouvernemental dont le rôle est d'examiner et de suivre les politiques relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Le CSA est la principale plateforme internationale et intergouvernementale, ouverte à tous, qui permet à l'ensemble des parties prenantes de travailler ensemble pour assurer à chacun la sécurité alimentaire et la nutrition. Il rend compte à l'Assemblée générale des Nations unies.

Le CSA vient d'entamer un travail sur le thème « **urbanisation et transformation rurale : implications pour la sécurité alimentaire et la nutrition** ». Un premier document est en préparation, dont l'objectif est de cerner les relations entre urbanisation et transformation rurale, d'en identifier les enjeux et défis, et de mettre en avant les domaines d'intervention possible pour le CSA. Une consultation en ligne sera lancée du 15 mars au 12 avril 2016 sur le site du CSA : <http://www.fao.org/cfs/cfs-home/fr/>

En y participant, les collectivités territoriales auront l'opportunité d'alimenter ce document de leurs propres expériences et d'orienter le travail du Comité. La version révisée de ce document servira de base pour le développement de recommandations politiques qui seront adoptées par le CSA en 2017.



Activités rurales. Coopération entre le Parc naturel régional du Luberon et Laghdair au Maroc (Photo : Louise Géhin)

## ACTUALITÉS

### Parution du guide « Fonds européens : financez votre projet »

Un guide spécifique sur les financements européens est mis en ligne sur [touteurope.eu](http://touteurope.eu), en partenariat avec la DGM du ministère des Affaires étrangères et du Développement international : [touteurope.eu/financements](http://touteurope.eu/financements).

Intitulé *Fonds européens : financez votre projet* !, il présente une approche accessible et claire de ce sujet complexe. Ce guide dresse un panorama global de l'ensemble des financements européens (du FEDER au FED en passant par Erasmus+...). Il offre un outil inédit : un tableau présentant pour chaque pays, Outremer compris, les financements disponibles (lien direct).

La rubrique fonctionne sur trois plans :

- Une présentation de la manière dont les financements européens fonctionnent et comment il est possible d'en bénéficier (les modes de financements, les bénéficiaires et la question de l'éligibilité, les cycles de programmation...);
- Un panorama complet des instruments financiers (des fonds structurels aux instruments d'aide extérieure en passant par Erasmus+...), présentant les éléments essentiels à connaître et les ressources pour y postuler ;
- Les contenus sur les politiques de l'Union européenne sont par ailleurs enrichis de renvois aux pages sur les instruments financiers.

### LES FINANCEMENTS EUROPÉENS

#### Qu'est-ce qu'un financement européen ?

Dans le cadre de son budget pluriannuel, l'Union européenne octroie des financements à un large éventail de projets et programmes. Ces fonds servent à réaliser les objectifs de l'UE et des États membres en matière d'innovation, d'emploi, de mobilité, d'environnement, ou encore de sécurité et de citoyenneté.

Pour en savoir plus :

[www.touteurope.eu/financements](http://www.touteurope.eu/financements)

\*Source : Commission européenne, cadre financier pluriannuel 2014-2020 de l'Union européenne

FÉVRIER 2016



En partenariat avec le ministère des Affaires étrangères et du Développement international

### Mise en place d'un dispositif d'accompagnement des collectivités dans la mobilisation des financements européens

Dans le cadre du partenariat entre la DAECT et l'AFCCRE, des formations pour les agents des collectivités, destinées à leur faciliter l'accès aux financements européens, seront mises en place dès l'été 2016. ([En savoir plus](#))

### Réunion COCAC Europe (MAEDI, Bruxelles, 30.03-01.04.16)

Moment privilégié pour échanger avec le Conseiller de coopération et d'action culturelle (COCAC) du MAEDI, et construire une stratégie commune, elle a fait alterner séances plénières et ateliers, afin de traiter l'ensemble des enjeux de coopération, autour d'une thématique transversale : comment poser les bases politiques d'un nouveau projet européen pour la diplomatie d'influence française ? La coopération décentralisée comme levier de revitalisation de l'Europe a été abordé avec la participation des Conseillers en Pologne, Roumanie et Allemagne.

([Plus de détails sur la rubrique « Europe » de la DAECT](#))

### Congrès des communes et régions d'Europe (Nicosie, 20-22.04.16)

Intitulé "Demain commence aujourd'hui! Une vision locale et régionale de l'Europe 2030", ce congrès a été l'occasion pour les participants de rencontrer leurs homologues et partenaires européens, de s'inspirer des expériences des villes et régions européennes et d'échanger lors de débats sur les défis les plus urgents pour l'Europe et ses gouvernements locaux et régionaux d'ici à 2030. ([En savoir plus](#))

### Appel à projets DEAR (Commission européenne, date limite : 01.06.2016)

L'appel à projets DEAR vise à ancrer dans nos sociétés la sensibilisation au développement mondial et sa compréhension. Son objectif est de fournir un appui en faveur d'une éducation au développement de qualité et de la sensibilisation du public européen sur ces sujets, ainsi que d'en assurer la promotion. Doté d'une enveloppe totale de 17 900 000 € sur 2015/2017, les collectivités peuvent postuler, avec une note succincte de présentation, [jusqu'au 1er juin 2016](#). ([Postuler](#))

### Le soutien de la Commission européenne aux projets des collectivités territoriales dans les pays en développement

Au sein de la Direction générale du développement de la Commission européenne, l'unité en charge de la société civile et des autorités locales a pour principale vocation de renforcer la place de ces acteurs dans les pays partenaires. Pour les autorités locales, cet appui s'articule autour de quatre grandes priorités : l'appui aux politiques de décentralisation, le renforcement institutionnel, le soutien au développement urbain durable et aux plateformes régionales et nationales d'autorités locales.

La coopération décentralisée est principalement soutenue par la ligne thématique "société civile et autorités locales" dotée pour la totalité de ses actions de 450 millions sur la période 2014-2020. En lien avec les objectifs de la Communication sur les autorités locales et la coopération (2013) qui reconnaît le rôle majeur de ces acteurs dans le développement, la Commission a signé en 2015 cinq partenariats avec des associations faitières au plan global et régional, CGLU, AIMF, CLGF, CGLU-A et CCRE, qu'elle considère comme des leviers importants tant au niveau politique qu'opérationnel. ([En savoir plus](#))

**Bertrand Fort**

Délégué à l'action extérieure des Collectivités territoriales  
Secrétaire général de la Commission nationale de la coopération décentralisée

**Christophe Katsahian**

Délégué-adjoint à l'action extérieure des Collectivités territoriales  
Amériques-Caraïbes  
Evaluation, numérique  
[christophe.katsahian@diplomatie.gouv.fr](mailto:christophe.katsahian@diplomatie.gouv.fr)

**Anne-Marie-Mevel Reingold**

Secrétaire générale adjointe de la CNCD  
Balkans-Proche et Moyen Orient-Méditerranée  
Francophonie, Culture et Patrimoine  
[anne-marie.reingold@diplomatie.gouv.fr](mailto:anne-marie.reingold@diplomatie.gouv.fr)

**Marie-Laure Martial**

Union européenne-Afrique orientale et australe-Océan Indien  
Climat, Agriculture, Sécurité alimentaire, Développement durable, Eau et assainissement, 1 % Déchets  
[marie-laure.martial@diplomatie.gouv.fr](mailto:marie-laure.martial@diplomatie.gouv.fr)

**Lisa Bonnet**

Partenariat PNUD-DAECT  
Jeunesse, Inclusion sociale  
[lisa.bonnet@diplomatie.gouv.fr](mailto:lisa.bonnet@diplomatie.gouv.fr)

**Pierre Pougnaud**

Rapporteur général de la CNCD  
Conseiller juridique auprès du Délégué  
[pierre.pougnaud@diplomatie.gouv.fr](mailto:pierre.pougnaud@diplomatie.gouv.fr)

**Pierre Roy-Lamoureux**

Secrétaire financier  
[pierre.roy-lamoureux@diplomatie.gouv.fr](mailto:pierre.roy-lamoureux@diplomatie.gouv.fr)

**Elsa Stigliani**

Secrétariat  
[elsa.stigliani@diplomatie.gouv.fr](mailto:elsa.stigliani@diplomatie.gouv.fr)

La DAECT souhaite toute la réussite dans leurs projets à Maurille Bérou (création d'entreprise) et Joel Leuret (départ à la retraite). Elle communiquera dès que possible le nom de leurs successeurs.

**AUTRES RENDEZ-VOUS, ÉVÉNEMENTS**

[Consulter l'agenda](#)

- **28 avril** : Rencontre « Le développement économique, enjeu de coopération internationale » (Nice, Territoires solidaires)
- **29 avril** : Lancement de la publication conjointe FAO-OCDE-UNCDF "Adoption d'une Approche Territoriale des Politiques de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle" (Paris, OCDE-FAO-UNCDF)
- **29 avril-1<sup>er</sup> mai** : Forum Jeunesse sur le thème de la formation et de l'employabilité des jeunes (Gafsa, Institut Français, Forum Jeunesse)
- **12-13 mai** : Assemblée générale d'ALDA (Paris, Association européenne pour la Démocratie locale-ALDA)
- **24 mai-5 juin** : Semaine de l'Amérique latine et des Caraïbes (partout en France)
- **24-25 mai** : Conférence annuelle de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)
- **25-26 mai** : Assises de la coopération décentralisée franco-algériennes (Alger)
- **30-31 mai** : 2<sup>èmes</sup> Assises territoriales de la mobilité des apprentis (Rennes, Agence Erasmus+)
- **31 mai-2 juin** : Congrès des maires de France (Paris, AMF)
- **15-16 juin** : Journées européennes du développement (Bruxelles, Commission européenne)
- **4 juillet** : Commission nationale de la coopération décentralisée
- **4-5 juillet** : 7<sup>ème</sup> édition du Forum de l'action internationale des collectivités (Paris, CUF)
- **8-19 juillet** : MEDCOP 22
- **12-16 septembre** : 10<sup>èmes</sup> assises de la coopération décentralisée franco-vietnamiennes (Can Tho)
- **27-29 septembre** : Congrès de l'AIMF (Beyrouth, AIMF)
- **26-28 septembre** : Climate chance, le Sommet des acteurs non-étatiques du climat (Nantes)
- **5-6 octobre** : 5<sup>èmes</sup> Rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaises (Tours)
- **12-15 octobre** : Sommet mondial des gouvernements locaux et régionaux (Bogota)
- **17-20 octobre** : Conférence HABITAT III (Quito, Nations unies)
- **26-28 octobre** : 5<sup>èmes</sup> Rencontres franco-chinoises de la coopération décentralisée (Chengdu)
- **7-18 novembre** : COP 22
- **26-27 novembre** : 16<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie (Antananarivo)
- **1-2 décembre** : Assises franco-arméniennes (Erevan)
- **8-9 décembre** : Assises franco-marocaines (Marrakech)
- **Fin 2016** : Assises franco-béninoises (à confirmer)

**RETROUVEZ LA LETTRE D'INFO DE LA CNCD SUR INTERNET**

[Lire la lettre de la CNCD](#)



Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD)  
Secrétariat général : Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)  
Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international  
Ministère des Affaires étrangères et Du Développement international  
57, boulevard des Invalides—75 007 Paris  
Téléphone : 01 43 17 62 64  
[secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr](mailto:secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr)  
[www.diplomatie.gouv.fr/cncd](http://www.diplomatie.gouv.fr/cncd)